

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 10 MARS 2026

### DÉLIBÉRATION N° B\_2026\_22

### PARTICIPATION DU PNR DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN AU PROJET INTERPNR « DEFI FAMILLE A BIODIVERSITE POSITIVE »

Date de la convocation  
03/03/2026

**Le 10 mars 2026 à 9h30**, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à Eymoutiers (87), sous la présidence de Monsieur Philippe BRUGERE.

#### Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève	x				
CAVITE Pascal					
DELIBIT Sandra					
MICHON Marie-Hélène		R NICOUX	x		
PLAZANET Mélanie					
SERRE Françoise					
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	1	1		2	4

#### Collège Départemental

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
<b>19</b> ARFEUILLERE Christophe					
CORNELISSEN Jacqueline	x				
PETIT Christophe		J CORNELISSEN	x		
<b>23</b> DEFEMME Catherine					
MARTIN Valéry					
<b>87</b> LARDY Brigitte		B POUYAUD			
TOTAL = 6 x 2 voix chacun	1	2		3	6

#### Collège Intercommunal et Communal

##### Communautés de Communes

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
<b>HCC</b> BRUGERE Philippe	x				
<b>VMM</b> SAVIGNAC Sylvie		C HORNEBECK	x		
<b>CGS</b> NICOUX Renée	x				
<b>PV</b> BOSDEVIGIE Jean-Pierre	x				
TOTAL = 4 x 1 voix chacun	3	1		4	4

##### Communes

Noms	Présents	Pouvoir à	Excusés	Total votants	Total voix
<b>19</b> BOUDIN Olga					
HORNEBECK Catherine	x				
MIGNAUT Thomas					
POUYAUD Bernard	x				
<b>23</b> MAGRIT Gilles					
MOUNAUD Patrick		G SALVIAT	X		
SALVIAT Gérard	X				
<b>87</b> LAHAYE Françoise		JP BOSDEVIGIE	x		
TOTAL = 8 x 1 voix chacun	3	2		5	5
TOTAL EPCI et communes	6	3		9	9

#### Participaient également à la réunion des salariés du PNR :

Madame Juliette GIOUX (Directrice)  
Guillaume RODIER, Olivier HUET, Véronique GIESSLER

## **CODE PROJET**

### **Charte de Parc 2018-2033 :**

#### **Axe 2 – Millevaches, territoire en transition**

**Orientation 6 : Devenir un territoire à énergie positive**

**Mesure 28 : S'approprier les enjeux énergétiques du territoire**

#### **Axe 3 – Millevaches, territoire participatif et ouvert vers l'extérieur**

**Promouvoir et partager un territoire attractif et innovant**

**Orientation 7 : Transmettre les savoirs du territoire**

**Mesure 32 : Concevoir un programme éducatif territorial**

**Orientation 8 : Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire**

**Mesure 37 : Favoriser le lien social par des coopérations locales**

### **Le rapporteur, Bernard Pouyaud, expose :**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'Article L. 333-1 du Code de l'environnement relatif aux Parcs naturels régionaux ;

Vu la délibération n°2016.3162 en date du 19 décembre 2016 du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine définissant la politique régionale en faveur des Parcs naturels régionaux ;

Vu le décret n° 2018-1247 du 26 décembre 2018 portant classement du parc naturel régional de Millevaches en Limousin (région Nouvelle-Aquitaine) ;

Vu les statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional de Millevaches en Limousin ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°C.2023-10 en date du 11 avril 2023 du Comité syndical approuvant le Contrat de Parc 2023-2026 ;

Vu la délibération n°2023.1018.SP en date du 12 juin 2023 du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine approuvant les Contrats de Parcs naturels régionaux 2023-2026 ;

Vu la délibération n°C.2021-18 du Comité syndical du 14 septembre 2021 concernant la délégation d'attribution au Bureau syndical et au Président ;

### **Contexte :**

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (le Parc) a été sollicité par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt pour le projet interPNR « Défi Familles à biodiversité positive ».

Ce dispositif, expérimenté depuis 2021 par la Fédération des Parcs, vise à accompagner des familles volontaires pour améliorer leur empreinte biodiversité, à travers leurs modes de vie et de consommation, dans leur quotidien. Entre 2021 et 2025, 19 Parcs ont déjà animé le Défi. Le Parc de Millevaches a déjà porté ce dispositif avant sa coordination par la FPNRF dans le cadre des missions d'économie d'énergie, amélioré plus récemment dans le cadre du projet « Défis de la Transition » mené sur 3 villes portes.

Cette opération a pour objectifs :

- La préservation du patrimoine naturel local (lien direct avec la biodiversité) ;
- La diminution, pour chaque individu, de son « empreinte biodiversité », lié au mode de vie/de production/de consommation (lien indirect avec la biodiversité).

L'atteinte de ces objectifs se fait par une approche ludique et conviviale au travers des défis qui seront proposés aux familles selon des thématiques sélectionnées par le Parc.

## Description du projet :

Le PNR de Millevaches en Limousin (PNR ML) a déposé sa candidature pour la mise en place du Défi famille à biodiversité positive pour l'année 2026.

Le PNR ML propose de décliner le Défi famille selon les trois thématiques suivantes :

- Economies d'Eau/biodiversité : clé d'entrée principale
- Climat/biodiversité
- Jardin/biodiversité

La thématique Jardin/biodiversité a déjà été traitée par d'autres Parcs lors des éditions précédentes du Défi. Les thématiques Climat/biodiversité et Eau/biodiversité sont nouvelles et le PNR ML se propose de les explorer. Les économies d'eau seront motrices dans l'action du Parc dans le but de monter en puissance la récente création de mission sur les économies d'eau, nécessairement liées au dérèglement climatique.

Les principaux objectifs de la participation du PNR ML à ce Défi famille sont les suivants :

- Proposer des temps d'animation auprès d'un nouveau public (familles au sens large : couple avec ou sans enfant, enfants/parents/grands-parents, colocation...)
- Créer des temps d'échanges et de partages en favorisant une co-construction des défis et une montée en compétence collective autour des thématiques proposées ;
- Développer une approche transversale et aborder la notion « One Health » en montrant l'interdépendance entre les thématiques.

Concernant le déroulé du Défi famille à biodiversité positive, il est proposé le phasage suivant :

- Phase 1 : La mise en place de diagnostics ou autodiagnostic des familles selon les trois thématiques ;
- Phase 2 : La montée en compétence selon les trois thématiques au travers des fresques existantes (biodiversité, climat et eau), des ateliers et visites ;
- Phase 3 : Défi en action avec des propositions de défis partagés ou individuels et coconstruits avec les familles ;
- Phase 4 : Un évènement convivial pour réaliser le bilan des défis et obtenir le retour d'expérience des familles.

Calendrier prévisionnel

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
<b>Recrutement des familles</b>										
<b>Phase 1</b>										
<b>Phase 2</b>										
<b>Phase 3</b>										
<b>Phase 4</b>										

Il est proposé de cibler le recrutement des familles sur les communes du Parc du territoire de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, envisagée comme partenaire sur la thématique de l'eau dans le cadre du Défi. Ce territoire correspond par ailleurs à celui du contrat territorial Creuse Amont pour lequel le Parc est identifié pour créer une dynamique autour des économies d'eau.

Un territoire restreint paraît essentiel au bon déroulement des Défis, pour permettre des rencontres multiples entre les participants et garder une dynamique de proximité. Selon le résultat de cette première expérimentation, il pourra être envisagé d'animer le dispositif sur d'autres parties du Parc.

Un soutien financier est apporté par l'OFB, via la FPNRF, d'un montant de 8 750 € pour l'année 2026 à la condition que le PNR ML mobilise a minima 20% d'autofinancement, soit 2 188 €. Le budget minimal du projet doit donc être de 10 938 € TTC. Le budget comprend les salaires (temps de travail pour l'animation, les frais de mission/transport, les prestations/achat de matériels).

**Budget et plan de financement prévisionnel 2026 :**

	Dépenses	Recettes		
		Financeur	Taux	€
Temps de travail 0,15 ETP	7 500 €	OFB	77%	8 750
Frais de mission (transport, repas, ...)	1 800 €	Autofinancement Parc	23%	2 550
Prestation (achat de petits matériels type économie d'eau)	2 000 €			
<b>Total</b>	<b>11300 €</b>		<b>100%</b>	<b>11 300 €</b>

**Proposition :**

Il est proposé aux membres du Bureau :

- de valider la participation du PNRML au projet inter-Parcs « Défi famille à biodiversité positive » ;
- de valider le budget prévisionnel présenté ci-dessus ;
- d'autoriser le Président à :
  - solliciter les financements correspondants au plan de financement le plus favorable ;
  - prendre toute décision concernant la passation et l'exécution de la présente action et à engager les dépenses correspondantes ;
  - signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération ;
  - engager la procédure de commande publique permettant la réalisation des prestations externalisées (matériels) qui pourraient être engagées, et signer tous les documents correspondants ;
- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice concerné, au chapitre correspondant.

**LE BUREAU SYNDICAL,**

**Ayant entendu** l'exposé de son rapporteur,  
**Au vu des visas et considérants,**  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE :**

- de valider la participation du PNRML au projet inter-Parcs « Défi famille à biodiversité positive » ;
- de valider le budget prévisionnel présenté ci-dessus ;

- d'autoriser le Président à :

- solliciter les financements correspondants au plan de financement le plus favorable ;
- prendre toute décision concernant la passation et l'exécution de la présente action et à engager les dépenses correspondantes ;
- signer tout document afférent à la bonne exécution de la présente opération ;
- engager la procédure de commande publique permettant la réalisation des prestations externalisées (matériels) qui pourraient être engagées, et signer tous les documents correspondants ;

- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice concerné, au chapitre correspondant.

Collèges	Valeur voix	Présents	Votants	Voix pour	Voix contre	Abstention
Régional = 6	2	1	2	4		
Départemental = 6	2	1	3	6		
Communes = 8	1	3	5	4		1
EPCI = 4	1	3	4	3		1
TOTAL = 24		8	14	17		

**La délibération est approuvée à la majorité.**

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus  
Pour Extrait certifié conforme  
Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente  
délibération a été transmise en  
Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre  
du contrôle de légalité le  
Et qu'elle a été affichée le



Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 019-251900130-20260310-B\_2026\_22-DE